



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

dr

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

• **Projet de résolution**

• Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/DR.12 *
8 octobre 2015
Original chinois

Amendement au Projet de budget pour 2016-2017 (38 C/5)

présenté par la **CHINE**

Titre II.A – Programmes :

Grand programme :	IV	Culture
Résolution :		04000
Axe d'action :	1	Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement
Objectif stratégique :	7	Protéger, promouvoir et transmettre le patrimoine
Paragraphe :		nouveau (ii)
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :		1 000 000 dollars des États-Unis
Source de financement proposée par l'auteur :		La Chine est prête à faire un don de 500 000 dollars pour la création d'un tel fonds
Ressources extrabudgétaires :		En complément de la contribution volontaire de la Chine, d'un montant de 500 000 dollars, les États membres, le secteur privé et d'autres partenaires sont encouragés à effectuer des dons en faveur du fonds.

Modification proposée :

Ajout d'un nouveau paragraphe après le paragraphe (i révisé) :

* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 21 septembre 2015.

- (ii) protéger et développer de manière durable le patrimoine sous toutes ses formes de sorte à promouvoir le dialogue entre les civilisations et à favoriser la diversité culturelle, afin de mieux sensibiliser au rôle unique des Routes de la soie en tant qu'élément important du patrimoine culturel commun de l'humanité et projet culturel majeur de l'UNESCO visant à promouvoir la transmission de la culture, de l'histoire et du patrimoine et à faire prendre conscience de l'importance du dialogue et des échanges entre les pays situés le long de ces routes, ainsi qu'à favoriser la coopération Sud-Sud, en protégeant le patrimoine commun des Routes de la soie. Il est donc essentiel de redynamiser le projet Routes de la soie afin de retenir davantage l'attention de différents acteurs et de permettre aux civilisations de mieux se connaître entre elles, de protéger le patrimoine culturel et l'histoire le long des Routes de la soie, de promouvoir le développement des communautés concernées, et de contribuer à la consolidation de la paix dans la région. Un Fonds pour les Routes de la soie sera créé à cette fin.

Note explicative :

À sa 24^e session (1987), la Conférence générale a adopté une résolution concernant un projet d'étude intégrale des Routes de la soie appelé à devenir l'un des projets phares dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997). Ce projet avait pour but de mener une étude approfondie de l'immense contribution apportée par cette voie de commerce antique et mystique à l'évolution des civilisations humaines. Un certain nombre de pays ont fourni un appui considérable à ce projet, l'un des exemples les plus notables étant le navire de recherche mis gracieusement à disposition par le sultan d'Oman. L'expédition concernant les Routes de la soie terrestres et maritimes a de vastes influences. Dans le monde d'aujourd'hui, en proie à de nombreux conflits, le dialogue entre les civilisations et les échanges interculturels revêtent une importance croissante. Le bien « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tian-shan » a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2014, rejoignant ainsi la grande famille des biens du patrimoine mondial. Le patrimoine amplement partagé que constituent les Routes de la soie a noué des liens réciproques entre trois continents – Europe, Asie et Afrique – ainsi qu'avec la péninsule Arabique, reliant de grandes civilisations du monde antique et constituant la principale voie d'échanges culturels, économiques et politiques avant l'époque des grandes découvertes. Ce système d'échanges culturels, qui remonte à l'antiquité, conserve toute son importance pour resserrer les liens culturels et économiques dans le monde d'aujourd'hui, ainsi que pour renforcer la coopération Sud-Sud et Sud-Nord-Sud. Par conséquent, nous proposons à l'UNESCO, partant de ce nouveau constat, de revoir et de redynamiser le projet Routes de la soie dans le cadre du programme phare que constitue le patrimoine mondial, ainsi que de créer un fonds destiné à développer les capacités des États membres concernés dans le domaine du patrimoine et à renforcer la protection et la gestion du patrimoine culturel le long des Routes de la soie. Compte tenu de la situation financière actuelle de l'Organisation, il est proposé de mobiliser des ressources extrabudgétaires à cette fin. La Chine est disposée à faire un don de 500 000 dollars pour la création de ce fonds.